

**Compte-rendu du Conseil Municipal du 23 Juin 2016**

**Présents :**

Madame Lucienne BIARDOUX – Maire

Monsieur Fabien BUSSY - 1<sup>er</sup> Adjoint

Monsieur Daniel GONTHIER - Conseiller

Madame Miriam MATHIEU – Conseillère

Madame Caroline MALATERRE – Conseillère

Conseiller Monsieur Frits MONKING - Conseiller

- Monsieur Roman CHARLES - 2<sup>ème</sup> adjoint

- Madame Nicole JOYOT - Conseillère

- Madame Jacqueline MIRAT - Conseillère

- Marc-Antoine SOURD – Conseiller

Excusé, non représenté : Monsieur Hervé JEAN-LOUIS -

A19h00, Madame BIARDOUX déclare la séance ouverte.

Secrétaire de séance : Madame Nicole Joyot

**Ordre du jour**

- Recrutement secrétaire de mairie
- Fin des travaux de Vermot
- Fin des travaux de l'église 2<sup>ème</sup> tranche
- Délibération étude de la 3<sup>ème</sup> tranche
- Délibération des participations des communes de Brassay – Chaux – Marigny-  
l'Eglise au frais de scolarisation 2014/2015
- Délibération bail de la nouvelle locataire de l'épicerie
- Proposition nouvelle assurance
- Préparation du 26 Juin
- Questions diverses :

**1) - Recrutement secrétaire de mairie :**

Suite à la démission de la secrétaire titulaire du poste, proposition de titulariser la remplaçante actuelle pour une durée de travail hebdomadaire de 23h50

**Délibération : pour titularisation de la remplaçante actuelle**

**Abstention : 0      Vote contre : 0      - vote pour 10**

**2- Fin des travaux de Vermot**

Les travaux du réseau d'eau de Vermot sont terminés. L'entreprise Laugerotte a réalisé un travail impeccable

Coût des travaux H.T. : 45780 €

Le montant de la DETR est de 22 890 €, soit 50% du montant des travaux.



## **7) – Préparation du 26 Juin**

Le rôle de chacun dans le déroulement de la cérémonie traditionnelle du 26 Juin est établi (dépôts de gerbe, lecture des noms des fusillés etc...)

## **8) Questions diverses**

Organisation d'un vin d'honneur pour remercier nos épiciers Laurent et Lela qui nous quittent et accueillir Mélodie, le samedi 2 Juillet 2016 à 11 heures.

Madame Biardoux lève la séance à 22 heures 30.